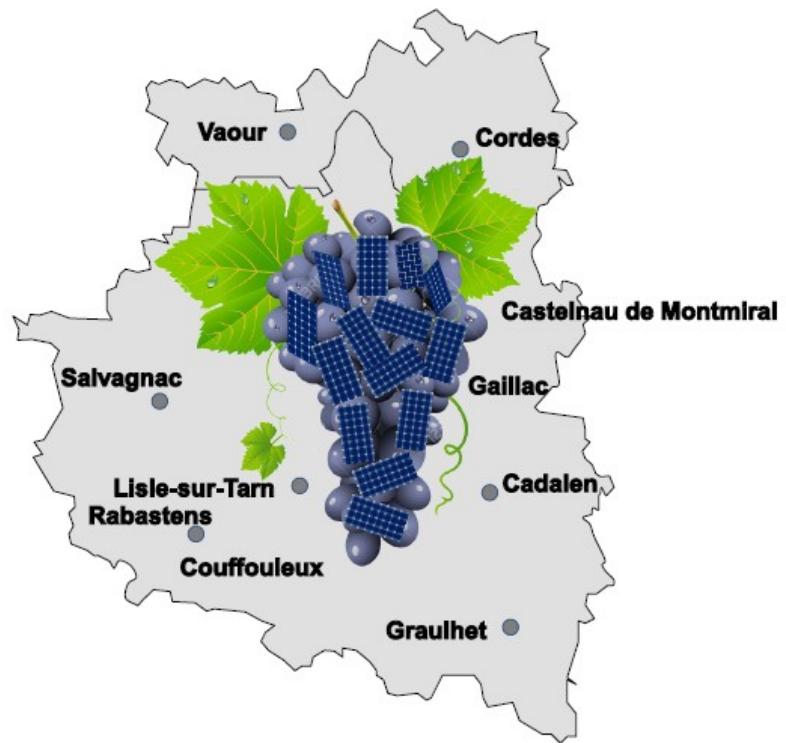


Energie Citoyenne Ouest Tarn ECOT 81



Un projet éco-responsable de grappe de toits photovoltaïques

Pour que chaque citoyen maîtrise sa consommation
avec sobriété et efficacité énergétique
et assume sa production d'énergies renouvelables sur son territoire.

Projet accompagné par :



et

soutenu financièrement par :



Le projet en synthèse

Notre projet citoyen a pour but de permettre aux habitants de l'ouest du Tarn de s'organiser collectivement afin de s'approprier la production d'énergie électrique renouvelable.

Il est centré sur la communauté d'agglomération du Gaillac-Graulhet et la communauté de commune du Cordais et du Causse. Mais il est ouvert aux citoyens des communes environnantes qui le souhaitent

Il prendra forme, lors de la création, d'une structure commerciale coopérative et d'intérêt collectif (SCIC) qui fédérera les acteurs, montera les projets de « grappes de toits photovoltaïques », investira, vendra l'électricité et gèrera leur exploitation (entretien, dépannage). Cette structure sera de type coopérative (1 personne = 1 voix) et non spéculative (rémunération des fonds propres limitée).

Une « grappe de toits photovoltaïques » est un ensemble de toitures publiques ou privées, équipées de cellules photovoltaïques. Elle est constituée de toitures de tailles diverses réparties sur le territoire.

Ce projet citoyen est porté par l'association de préfiguration « Energie Citoyenne Ouest Tarn » (ECOT 81) qui s'est donnée comme premier objectif de faire émerger la structure commerciale coopérative et d'intérêt collectif. Une fois cette première structure créée, ECOT 81 se dissoudra.

L'objectif premier est d'installer environ 2200 m² de panneaux photovoltaïques, représentant plus de 350 kWc. Cet objectif, basé sur une pré-étude de 27 toitures représentant près de 3500 m² d'ores et déjà identifiées par une marque d'intérêt de leurs propriétaires, doit être confirmé par une étude de faisabilité technico-économique et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour finaliser le projet.

Par ce projet coopératif et citoyen, nous souhaitons consolider et développer :

- L'innovation sociale par l'implication collective du citoyen dans son territoire, pour l'intérêt général, par la coopération, dans le domaine de la production d'énergie renouvelable photovoltaïque. Le projet introduit également la notion «d'éco-responsabilité énergétique» (voir « philosophie du projet »)
- L'innovation économique par la création de valeur ajoutée dédiée au développement du territoire et à la création d'emplois, la limitation de la répartition des excédents aux sociétaires et la consolidation des fonds propres.
- L'innovation environnementale selon la stratégie énergétique NégaWatt (sobriété, efficacité, énergies renouvelables) afin de limiter les productions de gaz à effet de serre et, appliquée au territoire, de lui permettre de renforcer son autonomie énergétique.

Dans ce sens, ce projet citoyen se situe pleinement dans l'objectif de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée de devenir la première Région à énergie positive d'Europe.

Philosophie du projet

Comme explicité dans l'objet¹ de notre association Energie Citoyenne Ouest Tarn, notre projet citoyen a « *a pour but, sur le territoire de l'ouest du Tarn, de rassembler tous les citoyens, les collectivités et les entreprises souhaitant devenir acteurs dans le développement et la mise en œuvre d'une politique d'économie, d'efficacité, de gestion de l'énergie et d'outils de production d'énergies renouvelables.* »

L'association agit en préfiguration d'une société commerciale locale citoyenne visant à développer et exploiter, des projets d'économie d'énergie, de gestion optimisée de l'énergie et de production d'énergie renouvelable sur le territoire,

Cet objectif vise à tendre vers l'autonomie énergétique du territoire en se basant sur le potentiel de ressources d'énergies renouvelables du territoire et à équilibrer temporellement consommation et production de façon à limiter les échanges entre territoires.

La territorialité d'action de l'association est centrée sur la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et la communauté de commune du Cordais et du Causse et les communes environnantes.».



Nos valeurs

La coopération

A travers ce projet citoyen, nous souhaitons privilégier la coopération entre acteurs locaux plutôt que des démarches individuelles de production d'énergies renouvelables. Cela nous semble plus efficace en termes de dynamique locale nécessaire aux enjeux de transition énergétique mais aussi moins risqué pour viabiliser les projets de production.

Tout seuls, de nombreux citoyens n'ont pas les ressources disponibles (toitures adaptées, moyens financiers pour couvrir les investissements nécessaires, temps ou compétences pour monter un projet...). Mais en s'unissant, les ressources des uns et des autres se complètent et des projets deviennent possibles. C'est uniquement à travers un travail collectif sur le territoire que pourront être identifiés les potentiels de production mais aussi les besoins afin d'être véritablement un territoire à énergie positive en 2050.

Une majorité des porteurs de ce projet citoyen a une forte expérience dans l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives agricoles, coopérative Enercoop...) et maîtrise les techniques d'animation de réunions et les outils collaboratifs. Cela renforce les chances de mettre en œuvre un réel fonctionnement coopératif du projet citoyen.

¹ Voir statuts présentés en annexe 3. L'association a été déclarée au Journal Officiel le 16/09/2017.

La transition énergétique

Nous partageons totalement l'objectif inscrit dans la Charte d'Energies Partagées d'une « *consommation d'énergie réduite, grâce à l'application des principes de sobriété et d'efficacité et, pour couvrir cette consommation résiduelle, d'une production intégralement basée sur les énergies renouvelables* ».



Nous constatons qu'en France le rythme actuel des actions permettant cette transition énergétique n'est pas assez rapide pour répondre au défi climatique, à la baisse des risques nucléaires et des conflits liés aux énergies fossiles ainsi qu'à la fin de la précarité énergétique.

La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée a pris une décision courageuse en décider de devenir la première Région à énergie positive d'Europe.

Localement, la communauté d'agglomération du Gaillac-Graulhet s'est engagée à devenir un territoire à énergie positive pour la croissance verte.



Notre projet citoyen s'inscrit donc pleinement dans ces objectifs régional et local. Il sera la première réalisation coopérative et citoyenne de production d'énergies renouvelables du territoire.

Nous partagerons notre expérience afin que cette initiative en suscite d'autres localement pour accélérer la transition énergétique de la Région Occitanie. Nous nous inspirerons de l'expérience des projets citoyens qui, ailleurs, sont plus avancés que nous.

L'ancre territorial

La transition énergétique ne sera mise en œuvre que si chacun agit à son niveau, sur son territoire. Tous les territoires ont la possibilité de produire une ou plusieurs énergies renouvelables, personne n'est mis à l'écart. Il est donc possible, et souhaitable, de se réapproprier localement les modes de production d'énergies renouvelables en adéquation avec les ressources locales et notre consommation d'énergie.

A travers ce projet citoyen, nous voulons enclencher une dynamique dans l'ouest du Tarn entre les différents acteurs locaux : particuliers, entreprises (agriculteurs, artisans, commerçants, installateurs de panneaux photovoltaïques...) et collectivités territoriales.

Tous les porteurs du projet habitent sur ce territoire et y sont impliqués dans les réseaux professionnels, associatifs et en relation avec de nombreux élus locaux. Notre volonté est que l'essentiel du financement (hors prime « 1€ Région pour 1€ citoyen ») soit apporté, en priorité par les citoyens du territoire.

Toute collectivité du territoire, qui le souhaite aura également sa place, soit en mettant à disposition des toitures de son parc bâti, soit en prenant des parts dans la SCIC : nous traduirons cette volonté dans nos statuts. L'emprunt bancaire sera limité au seul complément nécessaire.

La relocalisation de l'économie et de l'emploi

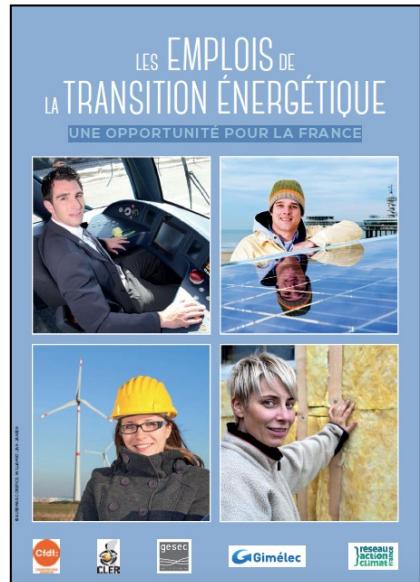
Les énergies non renouvelables utilisées en France (pétrole, gaz naturel fossile, charbon et uranium) sont essentiellement importées pour plusieurs dizaines de milliards d'euros chaque année.

En produisant sur notre territoire dans une démarche non spéculative, nous relocalisons l'économie en créant de la richesse locale.

Ce projet, pour cette première réalisation, participera à soutenir l'emploi local dans les entreprises chargées des études, des installations et de la maintenance.

Surtout, ce projet contribuera au développement du secteur des énergies renouvelables pourvoyeurs de nouveaux emplois.

Si le secteur employait déjà 80 000 emplois équivalent-temps plein (ETP) directs en France en 2015 (selon l'Ademe²), la mise en œuvre du scénario négaWatt entraînerait la création d'environ 200 000 emplois ETP directs et indirects supplémentaires en 2025.

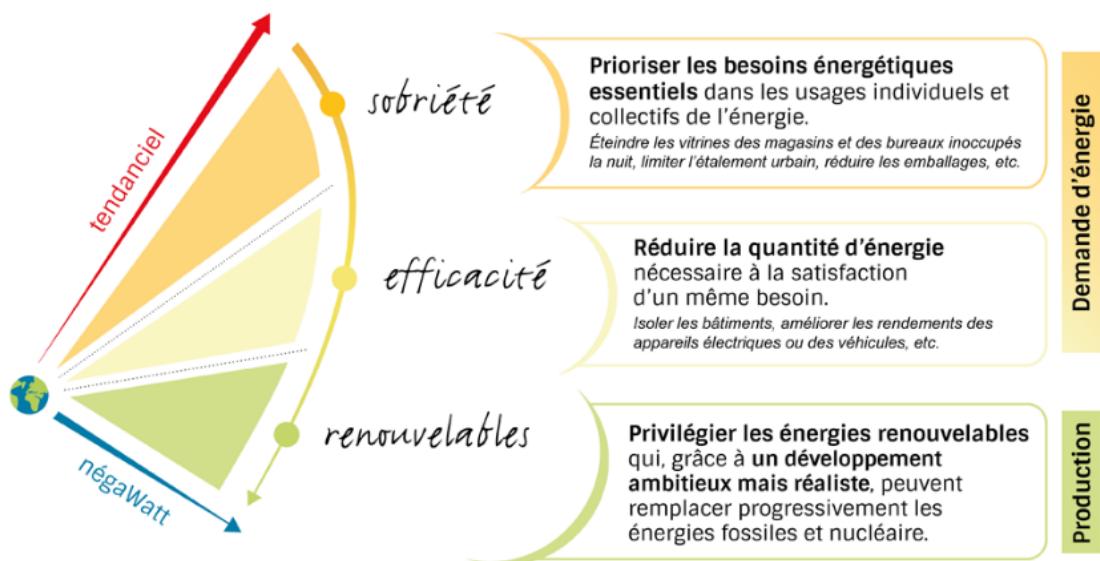


La pédagogie par l'éco-responsabilité énergétique

La déclinaison de notre philosophie sur le plan pédagogique est de permettre à tout un chacun d'auto-évaluer son éco-responsabilité énergétique au sein de la transition énergétique.

Pour nous, l'éco-responsabilité énergétique, c'est prendre la responsabilité sur les plans économique et écologique d'assumer ses consommations d'énergie, dans un souci de sobriété et d'efficacité énergétique (selon l'approche de la démarche négaWatt), en participant au financement de la production équivalente en énergies renouvelables.

➤ Une approche de bon sens : sobriété, efficacité énergétique et énergies renouvelables



©Association négaWatt - www.negawatt.org

Nous développerons un outil permettant à chaque citoyen ou personne morale de s'auto évaluer.

² ADEME. 2016. Marchés et emplois liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables : situation 2013-2014 et perspectives à court terme – Rapport.

Une ébauche de cet outil, se basant sur le scénario négaWatt 2017-2050, est en expérimentation concernant la production d'énergie photovoltaïque.

Il indique que, par tranche de 1000 kWh dans un logement, un citoyen éco-responsable énergétiquement doit investir 100 € de parts sociales et prêter 400 € dans la production d'énergie photovoltaïque.

Ainsi, tout un chacun peut calculer l'effort financier qu'il doit faire pour produire la part d'électricité photovoltaïque, correspondant à sa consommation.



Cela lui permet également de comprendre que plus il économise d'électricité (par la sobriété et l'efficacité énergétique) moins il doit faire d'effort financier.

Par exemple, si un foyer consomme 4500 kWh, son éco-responsabilité est d'investir 450 € et de prêter 1350 € ou de réduire sa consommation. En réduisant sa consommation, il réduit proportionnellement le montant de son investissement et de son prêt.

La première grappe de toitures (environ 2200 m²), réalisée par le présent projet citoyen, correspond à la production photovoltaïque nécessaire pour la consommation électrique de 1000 habitants éco-responsables énergétiquement en 2050. En effet, la production envisagée est d'environ 400.000 kWh et chaque habitant éco-responsable finance en moyenne la production des 400 kWh d'origine photovoltaïque sur sa consommation totale de 1000 kWh (les 600 kWh restants étant issus d'autres énergies renouvelables selon le scénario NégaWatt).

Environ 80 000 personnes vivant dans l'ouest du Tarn, il faut multiplier cette initiative par 80 pour espérer atteindre l'autonomie électrique en 2050, mais probablement par plus de 100 si on tient compte de l'augmentation de population dans notre région.

D'après le diagnostic du PCAET Tarn & Dadou, la production photovoltaïque sur la communauté de communes correspondait, en 2013, à la consommation de 6.000 habitants éco-responsables énergétiquement en 2050.

Pour atteindre une éco-responsabilité sur tout le territoire ouest-tarnais, il faut doubler le nombre de grappes tous les 5 ans. Autant dire qu'il faudra passer en 35 ans d'une grappe à une vigne !

***Notre projet citoyen se fixe donc l'objectif de faire de la pédagogie par l'exemple.
Pionniers sur ce territoire, nous devons devenir une référence locale démontrant que
la production coopérative d'énergies renouvelables est possible et viable.***

En direction des habitants, nous voulons rendre lisible pour tout un chacun les investissements citoyens nécessaires à la production d'électricité renouvelable dans un esprit d'éco-responsabilité énergétique.

Historique du projet

Le projet citoyen est né de :

- La volonté de quelques personnes de créer, sur le territoire à l'ouest du Tarn, une association avec pour objectif de :
 - ✓ Développer les pratiques de sobriété énergétique,
 - ✓ Monter des installations collectives de production d'énergie utilisant les énergies renouvelables disponibles sur le territoire,
 - ✓ Harmoniser production et consommation d'énergie par une gestion qui tend à faire coïncider localement et temporellement besoins et ressources,
 - ✓ Se situer dans le domaine de l'économie sociale et solidaire dans un état d'esprit de coopération, de mutualisation, de partenariat et de complémentarité.
- La volonté de citoyens d'installer chez eux des toitures photovoltaïques et / ou d'investir localement dans des projets d'installation de toitures photovoltaïques.
- L'existence d'un contexte qui a facilité ce rapprochement : réunions de sociétaires et/ou abonnés à ENERCOOP, conférences, visites et formations organisées par Energies Citoyennes Locales et Renouvelables (ECLR) ont permis que ces personnes se rencontrent.



Une rencontre spécifique aux projets potentiels dans l'ouest et l'est tarnais, organisée par François Etévenon avec Johann Vacandare d'Enercoop, s'est tenue le 4 mai 2017, au Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, avec pour objet de :

- Recenser des projets en cours ou émergents
- Identifier les besoins et ressources
- Partager les savoirs et informations

Cette réunion a permis d'identifier la possibilité de monter un projet de « grappe de toits photovoltaïques » dans l'ouest du Tarn grâce à l'existence de plusieurs habitants ayant déjà été sensibilisés à travers des visites ou des formations.

Une première rencontre des porteurs du projet citoyen Energie Citoyenne Ouest Tarn s'est tenue le 3 juillet 2017 à Gaillac.



En sont issues les décisions suivantes :

1) Candidature à l'appel à projet du dispositif Catalis.

Catalis est un dispositif d'accompagnement pour favoriser l'émergence et le développement de projets citoyens innovants autour des énergies renouvelables piloté par l'union régionale des SCOP en partenariat avec ENERCOOP et avec le soutien de la région Occitanie.

2) Création de l'association de préfiguration d'ici fin août.

3) Candidature à l'Appel à Projets Régional "Energies Renouvelables Coopératives et Citoyennes".

Le 31 août 2017, l'association de préfiguration Energie Citoyenne Ouest Tarn (ECOT 81) est créée en présence de 10 personnes. L'association dépose, en préfecture, les statuts et la liste de dirigeants.

Le 2 octobre 2017, il nous est signifié notre acceptation à **l'entrée dans le dispositif CATALIS**.



Le 25 novembre 2017, nous est signifié que nous avons été retenues dans les **lauréats à l'Appel à Projets Régional "Energies Renouvelables Coopératives et Citoyennes"**.

Ceci nous ouvre la possibilité de bénéficier des soutiens financiers de la région Occitanie et de l'Ademe.

- Subvention d'aide à la décision de 70% du montant des études plafonnées à 50.000 euros.
- Avance de trésorerie plafonnée à 50.000 euros remboursable.
- Subvention d'investissement sous forme de « prime à la participation citoyenne » 1 € région pour 1€ citoyen » plafonné à 100.000 euros pas structure et 500 euros par citoyen.



Depuis la création de l'association, des organismes publics, associations, syndicats soutiennent ou montré leur intérêt pour le projet.

Organismes qui nous soutiennent



Organismes qui ont montré un intérêt au projet



L'information de la création d'ECOT 81 et du projet citoyen de « grappe de toits photovoltaïques » commence à se répandre, par le bouche à oreilles et les réseaux sociaux, sur le territoire et même sur la région Occitanie.

Le premier semestre 2018 a été consacré à :

- Préparer les statuts da la Coopérative SCIC afin de les déposer avant la fin de l'année.
- Solliciter des entreprises pour des études d'aides à la décision et déposer les demandes de subvention.
- Préparer la communication pour réunir les premiers engagements financiers citoyens.

A ce jour, 22 personnes ont proposé leurs toitures, représentant un total de plus de 3000 m². A travers des contacts interpersonnels et sans information dans la presse, d'ores et déjà de nombreux citoyens se sont déclarés prêts à prendre des parts sociales dans la future société coopérative et citoyenne qui réalisera le projet.

Les premiers pas du projet citoyen ECOT 81 montrent qu'il y a une réelle attente de nombreux acteurs sur le territoire. Avec le soutien de la Région Occitanie, le projet pourra véritablement se concrétiser et initier localement une dynamique de développement de productions coopératives d'énergies renouvelables.

Notre ambition : réaliser les premières installations en 2019